

**CANEVAS DE COMMUNIQUÉ SUR LA PRODUCTION DES DÉCLARATIONS
DE CANDIDATURE
ÉLECTIONS MUNICIPALES**

Élections municipales le 03 novembre 2013

**LES CANDIDATES ET LES CANDIDATS ONT JUSQU'AU 04 OCTOBRE POUR
PRODUIRE UNE DÉCLARATION DE CANDIDATURE**

Notre-Dame-des-Monts, le 20 septembre 2013 — En vue des élections municipales qui se tiendront le 03 novembre prochain, le président d'élection de la municipalité de Notre-Dame-des-Monts, Marcelle Pedneault, désire informer les électrices et les électeurs qui souhaitent prendre part au scrutin à titre de candidate ou de candidat qu'ils ont jusqu'au 04 octobre pour produire une déclaration de candidature à l'endroit suivant :

Bureau Municipale, 15, rue Principale, Notre-Dame-des-Monts (Québec), G0T 1L0

À noter que les déclarations de candidature sont acceptées à compté du 20 Septembre jusqu'au 04 octobre, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00, ainsi que le vendredi de 9h00 à 12h00. Prenez note que vendredi le 04 octobre, le bureau sera ouvert de 9h00 à 16h30 de façon continue.

Toute personne éligible peut poser sa candidature à un seul poste de membre du conseil de la municipalité.

La déclaration de candidature doit comporter les signatures d'appui d'au moins 5 électeurs de la municipalité pour le poste de maire, et d'au moins 5 électeurs de la municipalité pour le poste de conseiller.

Celles et ceux qui désirent obtenir plus d'information à ce sujet peuvent s'adresser au président d'élection. On peut également consulter la section spéciale sur les élections municipales du site Web du Directeur général des élections, à l'adresse www.electionsquebec.qc.ca ou communiquer avec son Centre de renseignements :

Par téléphone : 1 888 ÉLECTION (1 888 353-2846)

Par courriel : dgeq@dgeq.qc.ca

Source : Marcelle Pedneault
418-439-3452
municipalitentddm@coopnddm.com